

LA GALETTE

LA MÈRE VENTRÉE DE L'ÉPAULETTE D'OR

NUMERO 88

DATE 29 Avril 1972
29.L.167

QUI ADMINISTRE LES ÉLÈVES ? -

Cette question posée, bon nombre d'entre vous sans doute, répondraient :

« celui qui vient d'ailleurs immédiatement à l'esprit "Le Trésorier" ce qui n'est pas exact.

En fait, chez que vous êtes administrés par l'Adjudant-Chef CESARI, Chef comptable de la Compagnie des Services seule Unité administrative de l'École.

Administrer consiste :

à l'occasion de certaines vacances représente pour le comptable 2.800 écritures.



- à gérer les effectifs, c'est à dire suivre au jour le jour la position de chacun: hospital, convalescence, etc

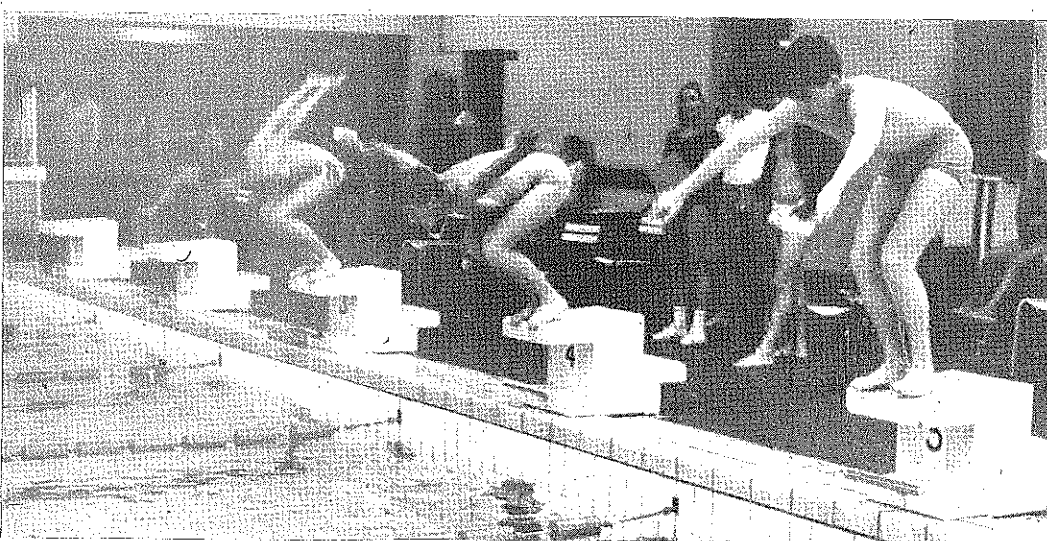
- à établir et à calculer le prêt.

- à se créditer en fonction de l'effectif présent des primes d'alimentation - l'erreur n'étant pas admise, ce travail dans l'ombre qui n'est reconnu que par une minorité exige beaucoup de rigueur et de précision.

à titre indicatif un départ en permission de tous les élèves

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NATATION.

La nouvelle équipe de natation de l'École retrouvée, en ce jeu de 20 avril, le bassin de la piscine Jean Béraud à Marseille afin d'y disputer les championnats



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE

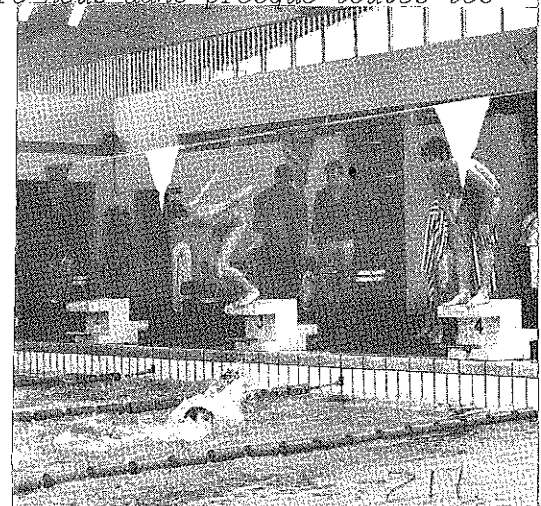
des Bouches du Rhône.

Il faut tout d'abord remarquer que pour la première fois depuis plusieurs années et même, peut-être, pour la première fois dans l'his-

toire de l'École, une douzaine de nageurs étaient parvenus à se qualifier pour cette compétition; nous remercions, avec plaisir, la présence d'au moins l'un d'entre nous dans presque toutes les

épreuves réservées aux cadets et aux juniors. Ainsi donc, après la qualification de KISTER dans l'équipe Universitaire de l'Académie, nos derniers résultats prouvent que la natation a retrouvé, à l'école, la place qui lui était due.

Mais revenons à ce championnat qui s'est déroulé dans une excellente ambiance, malgré les deux heures d'attente qui nous furent imposées entre l'échauffement et la compétition proprement dite. Nous remercions, au



passage, les deux supporters qui par leurs encouragements, ont contribué à notre réussite.

En fait cette épreuve nous a surtout permis de mesurer la progression de l'ensemble du groupe et elle est venue récompenser la somme des efforts fournis quotidiennement à l'entraînement. Mais il faut toujours essayer de progresser et nous n'avons que quinze jours pour le faire avant les championnats d'académie ausi si nous demandons à tous de venir le plus souvent possible à la piscine, avant cette date.

HODES - T.1

- QUELQUES RESULTATS -

- CADETS -

- 100 m. brasse : BONNIN 2ème en 1.23.9 (nouveau record EMP)
BRUNNER 3ème en 1.37.
- 100 m. nage libre : BERTIN en 1.09.5 (record cadet)
- 100 m. dos : MAGE 2ème en 1.19.7 (record EMP)
- relais 4 x 100 m. nage libre : 1° équipe EMP (BERTIN - DANTZER-MAGE-SOHIER) en 4.52 (record EMP)

- JUNIORS

- 200 m. brasse : 2ème DUCREST en 3.18.8 (record EMP)
3ème CALLIES en 3.20
- 100 m. dos : 1° HERMELINE en 1.29
- 100 m. nage libre : 1° HODES en 1.09 - 3ème TRIFFAUT en 1.24
- 200 m. 4 nages : 1° HODES en 2.52.6 (record EMP)
- relais 4 x 100 m. nage libre : 1° équipe EMP (MARECHAL-HERMELINE - HODES - DUCREST) en 4.54.6 (record junior)

- TRIBUNE LIBRE -

(Au sujet d'une opinion émise le 21.4.72 dans la Galette)

Tout d'abord, il n'est pas question que je me rétracte, mais je voudrais tout simplement expliquer ce que j'ai voulu dire.

Tous ceux qui ont mangé le "steach haché" de mercredi (et ils sont nombreux), doivent reconnaître, malgré la répulsion qu'ils peuvent éprouver à mon égard, qu'il était un peu meilleur que d'habitude.

Mais ce n'est pas là le principal grief que l'on me tient - Je n'ai pas eu l'intention de "saquer les retardataires" - j'ai tout simplement voulu faire remarquer les avantages et les inconvénients du nouvel emplacement du mat des Couleurs.

Je reconnais que parler des retardataires était une lourde maladresse, mais je pensais que c'était un bon moyen d'insister sur l'inconvénient majeur de cette nouvelle disposition.

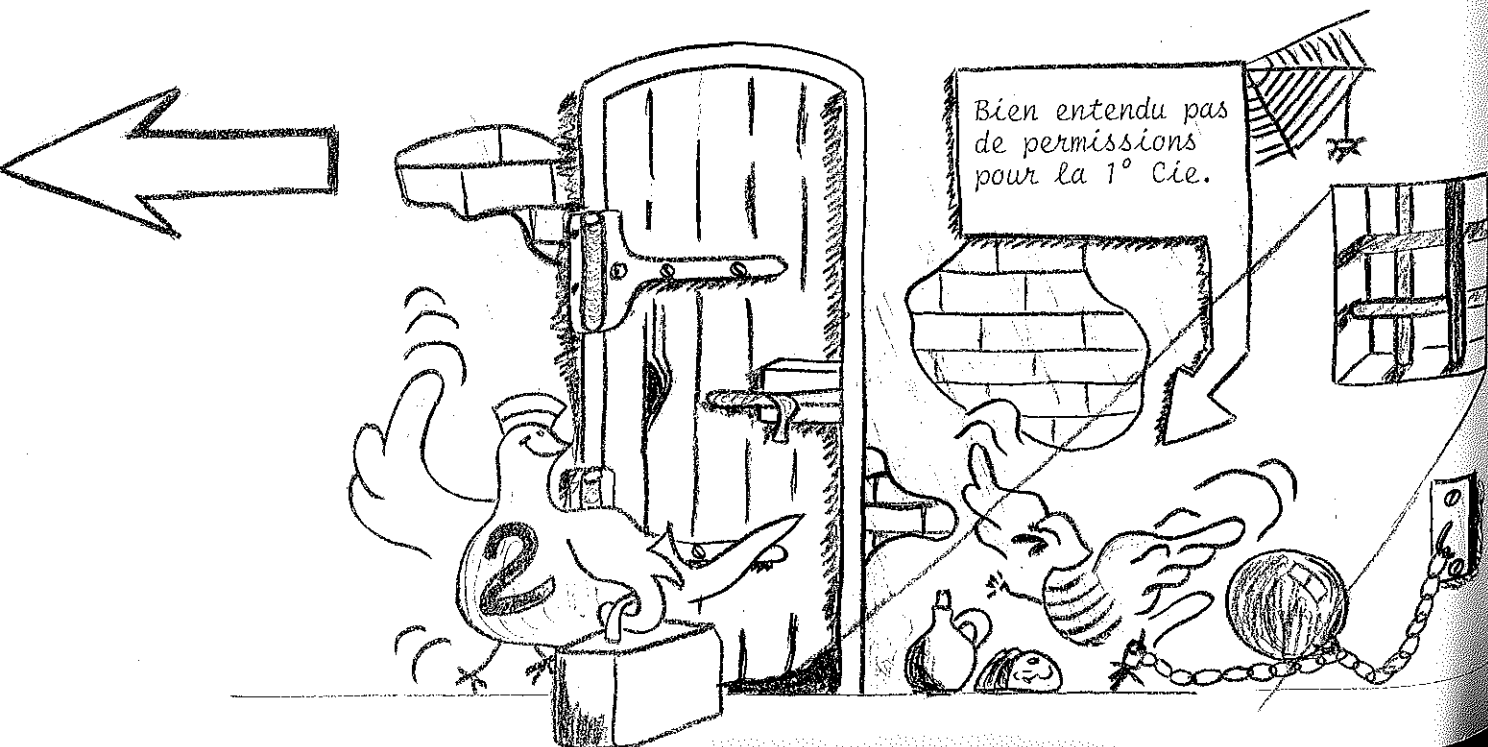
Je m'étonne, et je m'inquiète, de ce que chacun interprète toute opinion exprimée, non avec son seul esprit critique, mais avec ses préjugés, je m'abstendrai donc d'émettre publiquement des avis qui seront si mal interprétés (volontairement), ce qui est regrettable car cela marque une régression dans la liberté d'expression

ROSTAN René - 3° Cie - T.2

- PETITES ANNONCES -

Date limite pour le dépôt des bons de commande habillement Sous-Officiers, au Service du Matériel (A/Chef FANTOLA) - 2 Mai 1972.

PAS. DE CINEMA. A L'ECOLE. SAMEDI. 29.4



QUE
NUME
HAUT
INTE
VOUS
SOUR
LE
QUAT